



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE JEUDI 23 MAI 2019 – 19 H
Centre communautaire Charles-Henri Lapointe
100, rue de la Fabrique**

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire

1. Période de questions portant sur la demande de dérogation mineure numéro 19-03 – 815 Montée d'Enseigne – Permettre de construire un garage annexé à la résidence, d'une superficie totale de 94,69 mètres carrés et autoriser une superficie totale des bâtiments accessoires de 419,91 mètres carrés au lieu de 150 mètres carrés
2. Dérogation mineure 19-03 – Décision
3. Période de questions portant sur la demande de dérogation mineure numéro 19-04 – 870 rue Sainte-Anne – Rendre réputé conforme le bâtiment ayant eu un agrandissement, selon l'article 20.3 du règlement de zonage # 2008-262
4. Dérogation mineure 19-04 - Décision

C. Levée de la séance

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier